

Le 16 avril 1917 – L'offensive du Chemin des Dames

D'après « L'offensive du 16 avril : la vérité sur l'affaire Nivelle » - Jean de Pierrefeu – 1919

- **Le Conseil de Guerre du 6 Avril.**

L'intervention du colonel Messimy décida donc le gouvernement à mettre en présence une bonne fois pour toutes, le généralissime et les généraux commandants de groupes d'armées, dont plusieurs manifestaient ouvertement leurs appréhensions. L'explication qui devait en résulter, dans l'esprit de nos dirigeants, ne pouvait avoir que des avantages.

C'est là un point de vue de parlementaires.

La discussion, dans une démocratie, aboutit à la conciliation ou à l'adoption de l'opinion de la majorité. Mais, dans une organisation comme celle de l'armée, cette méthode ne pouvait qu'être inopérante.

Discuter la volonté du chef, c'est déjà faire acte d'indiscipline. L'esprit critique ici se confond avec le mauvais esprit.

L'armée a adopté quelques axiomes dont le bien-fondé, paraît-il, est confirmé par l'expérience. Un des plus solidement implantés en tout cas, est celui qui veut que toute discussion autour d'un ordre affaiblisse l'autorité du chef. Et, s'appuyant là-dessus, le général Nivelle pouvait affirmer a priori que le simple fait de solliciter l'avis de ses subordonnés aboutissait à la diminution de son prestige. Il n'y a pas manqué.

Mais c'est une apparence dont il ne faut pas être dupe.

En l'espèce, l'obligation dans laquelle se trouva le nouveau gouvernement d'en venir à une consultation générale pour éclairer le débat et faire cesser un désaccord qui existait depuis le mois de janvier, fournit la preuve même que le généralissime manquait d'autorité.

Sur le conseil de guerre qui se tint à Compiègne le 6 avril, il existe plusieurs versions.

Mais, en dépit des divergences de détail, il ressort de tous les récits qu'on nous en fait :

1° - Que les généraux commandant les groupes d'armées intéressés dans l'opération et le général en chef n'avaient pas la même confiance dans le succès. Les premiers déclaraient que la rupture totale était impossible étant données les circonstances, et que l'attaque nous permettrait d'enlever une ou deux

positions ennemies, ce qui ne laissait pas d'être avantageux ; le second affirmait sa foi entière dans la réussite de son plan de rupture et de poursuite ;

2° - Que tous se trouvaient d'accord pour ne pas renouveler l'aventure de la Somme : c'est-à-dire qu'ils comprenaient l'inutilité de poursuivre une bataille d'usure si la rupture ne donnait pas les résultats voulus dans les trois jours. L'unanimité, sur ce point capital, aurait dû satisfaire tout le monde. Elle résolvait les divergences de vues et laissait à la bataille le soin de prouver qui avait tort ou raison.

A aucun moment, il ne s'est agi de retirer ni un canon, ni un homme au général Nivelle, ni d'entraver en quoi que ce soit son action.

La vivacité de la discussion, dès lors, est inexplicable. Elle rappelle la scène ridicule du sonnet d'Oronte « Je vous dis, monsieur, que mon plan est excellent ».

Elle ne s'explique que par le jeu d'une susceptibilité froissée, et l'on ne voit pas pourquoi les panégyristes du général Nivelle crient au sacrilège en évoquant le conseil de guerre du 6 avril, qu'ils feignent de considérer comme néfaste.

Si le commandement ne s'était pas entêté par orgueil à présenter cette offensive comme la suprême opération de la guerre, celle qui devait amener la décision, on eût fêté la victoire du 16 avril comme, précédemment, la victoire de Champagne.

Les Allemands, eux aussi, ont commis de ces erreurs. A Verdun, le Kronprinz fit les mêmes prophéties : comme il en arriva pour nous, ses succès réels se changèrent en défaite. La leçon aurait dû nous servir.

Il n'est pas sûr que ce procédé de surenchère soit bien utile pour susciter l'enthousiasme des troupes. C'est à coup sur, en cas d'échec, le meilleur moyen de provoquer des déceptions.

Admirez, en revanche, comment, pendant la campagne de 1918, le maréchal Foch sut s'abstenir de mots imprudents.

Le général Nivelle, qui ne fera qu'appliquer au cours des événements, les engagements qu'il avait pris devant le conseil du 6 avril, va se trouver prisonnier de ses paroles et, pour expliquer son échec, sera amené à invoquer une prétendue intervention des pouvoirs publics.